



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Consultation du public dans les Hautes Alpes du 6 au 26 avril 2021 Le Tétrás Lyre à nouveau dans le viseur des chasseurs

Malgré le caractère emblématique de cette espèce inféodée à la montagne et son caractère patrimonial, la chasse du Tétrás lyre est à nouveau proposée par la Préfète des Hautes-Alpes dans une consultation publique qui se tiendra **jusqu'au 26 avril 2021** sur le site de la Préfecture des Hautes-Alpes

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/consultation-du-public-les-3-plans-de-gestion-a2940.html>

Alors même que la chasse du Lagopède alpin ne sera pas ouverte en 2021 dans le Département sur la demande insistante des membres de la LPO et de la SAPN-FNE05 qui siègent en Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS), alors même qu'une suspension similaire de la chasse a été demandée pour les autres espèces de galliformes, 135 Tétrás lyre et 162 Perdrix bartavelles pourront être tués à l'automne 2021 dans les Hautes-Alpes.

Malgré que leur chasse ait été annulée ou suspendue par le Tribunal administratif de Marseille en 2017, 2019 puis 2020, bien que la Direction départementale des territoires a proposé de ramener le nombre d'attributions de 135 à 98 tétras-lyre cette année, la Fédération départementale des chasseurs a fini par obtenir le même quota que l'année précédente en dépit des décisions de justice concordantes de ces dernières années.

Les services de l'Etat ploient à nouveau sous le lobby de la chasse malgré l'inscription et le classement "vulnérable" du Tétrás lyre sur la liste rouge de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) des oiseaux menacés en 2020 en Provence Alpes Côte d'Azur et alors même que la France s'apprête à accueillir à l'automne à Marseille le Congrès mondial de l'UICN. Toutes les études scientifiques soulignent le déclin de ces espèces tant en termes de population que de répartition géographique et continuer à les chasser est un non-sens.

La LPO Paca et la SAPN-FNE 05 dénoncent vigoureusement cette nouvelle atteinte à la biodiversité et vous demandent de répondre en nombre à la consultation publique organisée jusqu'au 26 avril 2021 pour vous opposer à la chasse des Galliformes dans les Hautes-Alpes :

<http://enqueteur.hautes-alpes.equipement-agriculture.gouv.fr/index.php/361986?lang=fr>

Le 10 avril 2021

Contacts :

pays.gapencais@lpo.fr

contact@sapn05.org